Le balcon sur la Vézère

Vallée de la Vézère – massif des Monédières - Peyrissac

La Vézère (Office de tourisme V2M)

La vue plongeante sur la Vézère a donné son nom à ce petit circuit familial de randonnée.

Cette balade est séduisante de par son chemin creux bordé de hêtres et sa vue sur les Monédières. Un parcours qui ouvre l'appétit ou clôture un pique-nique au pied de l'église.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 1 h

Longueur : 2.9 km

Dénivelé positif : 62 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Lacs et rivières, Patrimoine et architecture, Point de vue

Itinéraire

Départ : Eglise, Peyrissac
Arrivée : Eglise, Peyrissac
Balisage :
Balisage jaune
Communes : 1. Peyrissac
2. Rilhac-Treignac

Profil altimétrique

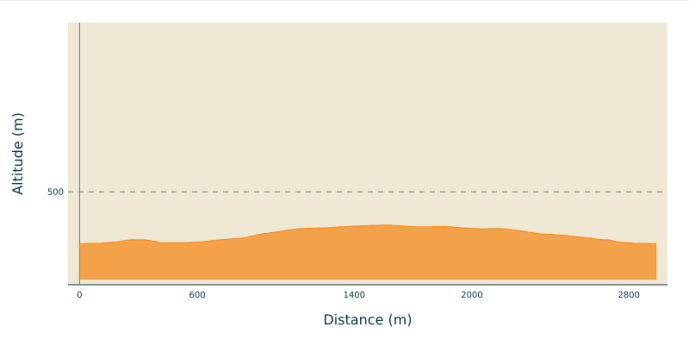

Altitude min 356 m Altitude max 408 m

Possibilité de découvrir l'église de Peyrissac ; bâtie sur un promontoire rocheux à l'écart du village, elle domine la rivière et la campagne environnante. Autour de l'église, un site aménagé offrant la possibilité de pique-niquer (tables et toilettes sèches) permet d'accéder au bord de la Vézère par un petit sentier avec vue plongeante sur la rivière.

1. Depuis le parking, remonter la route sur 200m puis, prendre sur la droite. Continuer jusqu'à la route départementale (D24), tourner à droite et traverser tout de suite la route pour emprunter un petit chemin creux qui longe un étang.
2. Continuer ce chemin plein nord sur 400 m jusqu'à une petite fermette. Tourner à gauche sur la route communale, puis prendre tout de suite à droite dans un sentier en sous-bois. Suivre ce sentier tout droit sur 600 m vers l'ouest jusqu'à aboutir à un croisement (D24).
3. Au croisement, se diriger vers la gauche pour atteindre la route départementale et traverser tout droit pour emprunter le chemin en face qui rejoint une route et plusieurs bâtiments à 500 m. Au croisement, tourner à gauche. Descendre la route (Point de vue à gauche sur les Monédières) jusqu'à la route départementale (D3).
4. Au stop, tourner à droite et prendre la petite route qui mène à l'église romane (du point de départ).

Sur votre chemin…

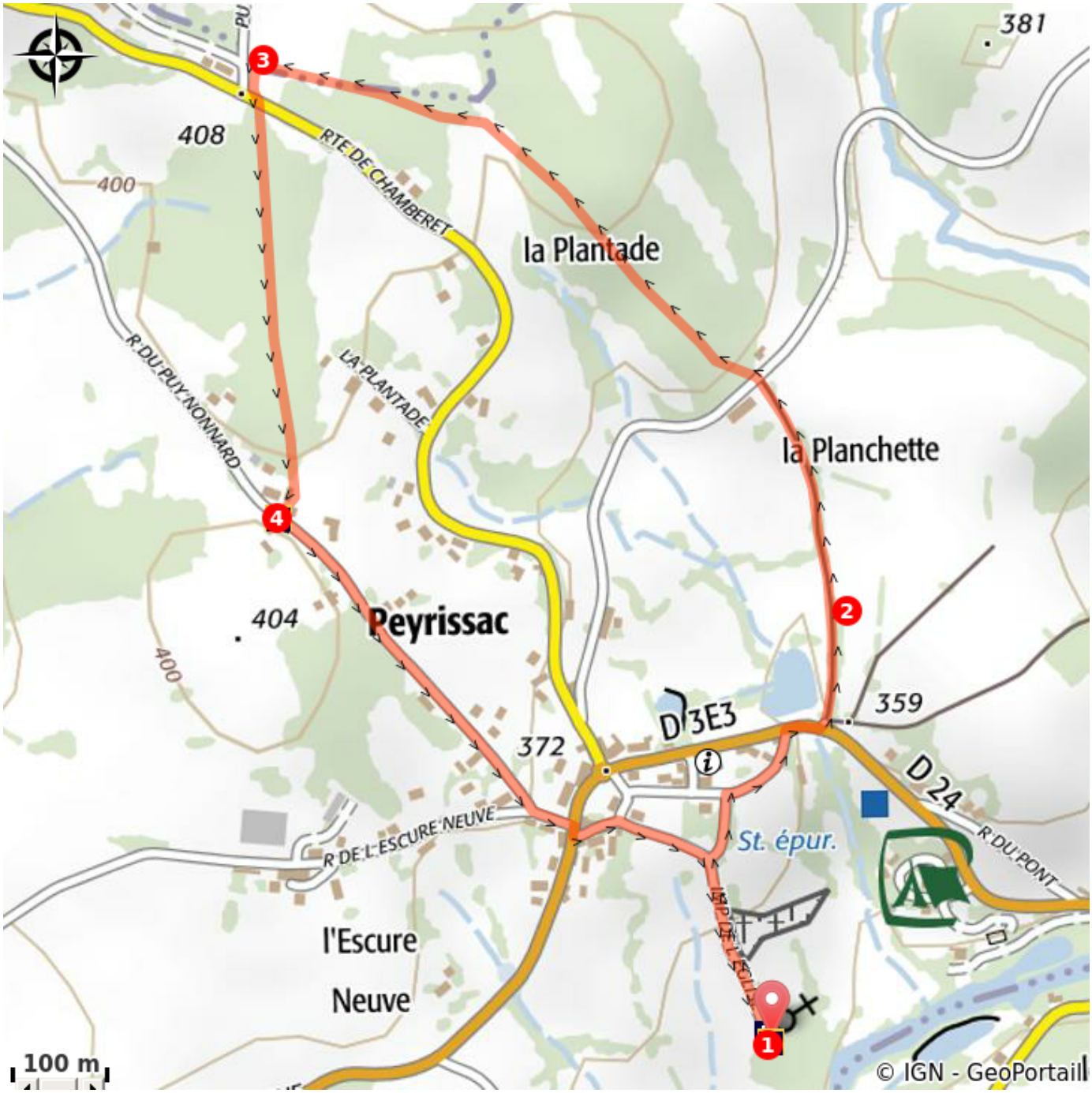

La Vézère (A)

L'Eglise romane de Peyrissac (B)

Le Massif des Monédières (C)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Transports

Gare la plus proche : Uzerche (20km)

Accès routier

En venant de Treignac, suivre la D20.
En venant du Lonzac par la D24.
En venant d'Uzerche ou de Chamberet, suivre la D3.
En venant de Seilhac par la D940.

Parking conseillé

Eglise, Peyrissac

Lieux de renseignement

Mairie de Peyrissac
Le Bourg, 19260 Peyrissac
Tel : 05 55 98 26 67

Office de Tourisme Terres de Corrèze (Treignac)
1 place de la République, 19 260 Treignac
accueil@terresdecorreze.com
Tel : 05 55 98 15 04
http://www.terresdecorreze.com

Sur votre chemin…

La Vézère (A)

D'une longueur de 211 km pour un bassin de 3736 km², la rivière la Vézère prend sa source à 700 m d'altitude dans la Tourbière de Longéroux, sur le plateau de Millevaches en Corrèze. La richesse de la basse Vézère en gisements préhistoriques lui confère un incomparable prestige, ce que lui a valu le classement au patrimoine mondial de l'UNESCO d'une partie de la vallée de la Vézère.

Crédit photo : j.primpier

L’Eglise romane de Peyrissac (B)

Le Chœur est du XIIe ou XIII siècle, la chapelle latérale sud fut ajoutée fin XVe siècle et la nef refaite au 18e siècle avec clocher mur daté 1748. Le chevet est la partie la plus intéressante de l'église, élevé au XII ou XIIIe siècle, sur un plan polygonal. Une chapelle latérale sud a été ajoutée sans doute au XVe siècle. Le clocher-mur date de 1748. Il contient 2 cloches (1628 et 1733). A l'intérieur, très bel ensemble de statues de pierre polychrome de la fin du XVe siècle et du début du XVIe.

Crédit photo : Office de tourisme V2M

Le Massif des Monédières (C)

Vaste d'environ 60 km², le massif des Monédières est l'une des sept entités paysagères rattachées au Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin. Ce territoire granitique préservé est situé sur les contreforts du Massif central, au sud-ouest du fameux plateau de Millevaches. Ses landes sèches sont classées en zone Natura 2000, synonyme de site exceptionnel pour sa flore et sa faune.

Crédit photo : Voyage en photos